



PREFET DE LA HAUTE – SAVOIE

BULLETIN D'ALERTE METEOROLOGIQUE
vendredi 01 février 2019 à 13h00.
VIGILANCE ORANGE : Neige-Verglas

Le centre météorologique interrégional de LYON vous communique le bulletin régional de suivi.

Début d'événement prévu le vendredi 01 février 2019 à 13h00.

Fin d'événement le vendredi 01 février 2019 à 22h00

Début de suivi pour la Haute-Savoie (74).

Qualification de l'événement :

Episode neigeux suffisamment notable pour engendrer des difficultés de circulation. Il neige actuellement abondamment sur le pays genevois, et plus modérément dans les cluses de l'Ain. Il pleut actuellement en région d'Annecy.

Evolution prévue :

Une perturbation active concerne depuis ce matin le secteur alpin, avec des limites pluie-neige qui se situaient vers les 400-600m sur les avants-pays savoyards. Le caractère durable de ces précipitations engendre un refroidissement de l'atmosphère et la limite pluie-neige s'abaisse jusqu'en plaine sur le pays genevois. Ces chutes de neige pourraient durer tout l'après-midi et générer des cumuls significatifs, avec un renforcement de l'épisode neigeux en fin de journée début de soirée, de l'ordre de 5 à 10 cm, très localement 15 cm sur les hauteurs. La neige est lourde et collante, et peut engendrer de fortes difficultés de circulation. Les cluses de l'Ain, en vigilance jaune, connaissent également des chutes de neige mais plus modérées, et qui devraient s'atténuer en fin de journée.

A noter que la limite pluie-neige pourraient s'abaisser également jusqu'en plaine en région d'Annecy, mais de façon moins probable. La situation y est à surveiller.

Message aux maires de la Haute-Savoie :

Il est demandé aux maires de relayer largement l'information, les consignes de comportement à leurs administrés et de porter une attention toute particulière aux campings et assimilés et aux éventuels rassemblements de plein air ou sous structures mobiles (chapiteaux, tentes, etc.) prévus sur les communes.

Conséquences possibles :

- * Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- * Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- * Les risques d'accident sont accrus.
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de Comportement :

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.

- * Privilégiez les transports en commun.
- * Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé.
- * Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- * Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- * Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- * Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- * Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- * N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu.

Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Vous pouvez consulter la carte de vigilance sur :

www.meteo.fr

@Prefet74